

épreuves, souvent vaines & dangereuses, de commerce & de lucre, pour des dépenses de luxe déjà portées au delà du pouvoir d'y fournir; & si quelques fois un besoin réel réclame le même secours, il est impossible de le distinguer à travers des artifices de la cupidité. 2^o. Autrefois l'emploi de l'argent étoit difficile, & l'occasion de le placer en commerce assez rare; on ne s'en occupoit pas, on ne les cherchoit pas; l'argent étoit justement regardé comme une chose inerte qui ne produit rien; aujourd'hui les occasions de le faire valoir sont sans nombre: la difficulté n'est que dans le choix. 3^o. La bonne foi, la reconnoissance des emprunteurs, les règles de la morale chrétienne appuyées de la voix imposante d'une conscience integre, formoient une espece d'hypothèque, qui tranquillisoit raisonnablement l'officieux créancier. Dieu fait à quel point tout cela est changé. " Si nous n'examinons pas chez nous, „ dit un jurisconsulte provençal, quel est le „ fondement déterminé à une prétention d'in- „ demnité, c'est que le prêteur est censé „ avoir raison d'y prétendre, parce qu'il se „ prive pour un tems de son argent qu'il „ pourroit verser en emploi ou en spécula- „ tions plus lucratives, qu'il s'expose à être „ dupe, & court le risque de le voir fondre „ dans le goufre d'une faillite, d'un combat „ d'hypothèques, d'un procès enfin tel qu'il „ soit, d'où on ne sort jamais, quoi qu'on „ fasse, sans y laisser une partie de sa toi- „ son. „ — Il peut donc se faire que les